

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 juin 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1019)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 1474

présenté par

M. Dharréville, M. Chassaing, M. Dufrègne, Mme Buffet, Mme Faucillon, M. Nilor, M. Lecoq, Mme Kéclard-Mondésir, Mme Bello, M. Bruneel, M. Wulfranc, M. Serville, M. Fabien Roussel, M. Brotherson, M. Peu et M. Jumel

-----

**ARTICLE 8 BIS**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objectif de cet article est la création d'une « prépa-métiers » dès la classe de troisième pour orienter les élèves vers la voie professionnelle et l'apprentissage. Cet article affiche clairement la volonté politique du gouvernement de diriger dès le plus jeune âge des élèves vers l'apprentissage alors que d'autres voies sont possibles.

Il témoigne d'une vision court-termiste de la formation au service des besoins immédiats des entreprises.

C'est pourquoi nous en demandons le retrait.